



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Rés
a
Moni
bel



11194567

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

14 DEC. 2011

Greffé

N°

N° d'entreprise : 870.893.714

Dénomination(en entier) : **Le Relais Social Urbain de La Louvière**

(en abrégé) : /

Forme juridique : Association Chapitre XII (loi organique du 08/07/76)

Siège : Rue Achille Chavée 60 à 7100 La Louvière

Objet de l'acte : Désignation des représentants du Gouvernement Wallon - Changements de
représentants au sein de nos instances du Conseil d'Administration et de
l'Assemblée Générale

***** Désignation des représentants de la Région Wallonne**

En date du 31 mars 2011, le Gouvernement Wallon a procédé à la désignation de ces nouveaux
représentants au sein des instances des Relais Sociaux :

Pour le Comité de Pilotage et l'Assemblée Générale : Monsieur Luc MERTENS, Conseiller de Madame
la Ministre Eliane TILLIEUX, domicilié à la rue Grande 57 à 7120 Estinnes-au-Mont (N.N. : 580612 077 47)

Pour le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale : Monsieur Laurent MONT, Conseiller de Madame
la Ministre Eliane TILLIEUX, domicilié à la rue Nouvelle 7 à 7170 Manage (N.N. : 670414 479 51).

***** Changements de représentants au sein de nos instances**

Pour le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale :

En sa séance du 5 septembre 2011, le Conseil Communal de la Ville de La Louvière a désigné Monsieur
François LICATA, Représentant ECOLO, à siéger dans les instances du Relais Social en lieu et place
de Monsieur Jean-Pierre MICHIELS (démissionnaire).

Domicilié à la rue de l'Union 64 à 7100 Haine-Saint-Pierre (N.N. : 440609 103 11).

Pour l'Assemblée Générale :

L'ASBL Ellipse a désigné Mademoiselle FELACO Samantha en lieu et place de Monsieur Angelo
DI GIUSEPPE, domiciliée à la rue de l'Etang 308 à 6042 Lodelinsart (N.N. : 791107 252 13).

Pour le Relais Social Urbain de La Louvière,

Le Secrétaire et Coordinateur général,

D. DEBELLE

La Présidente,

D. STAQUET

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/12/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature